



## Règlement des Foulées Raimbeaucourtoises 2019

**Courses chronométrées de 1,5Km, 5Km et 10Km  
Samedi 18 mai 2019**

### **LICENCE OU CERTIFICAT MEDICAL :**

Conformément aux dispositions des articles R. 331-6 à R. 331-17 du code du sport et R. 411-29 à R. 411-31 du code de la route. Ainsi que la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) ;

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

-Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;

-Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

-Soit d'une licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation ;

-Soit d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;

-Soit d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

### **Les Catégories d'âge 2019**

(valable jusqu'au 31 octobre 2019, ces catégories changeront le 1er novembre 2019)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1979 et avant
Seniors	SE	1980 à 1996
Espoirs	ES	1997 à 1999
Juniors	JU	2000 et 2001
Cadets	CA	2002 et 2003
Minimes	MI	2004 et 2005
Benjamins	BE	2006 et 2007
Poussins	PO	2008 et 2009
École d'Athlétisme	EA	2010 à 2012
Baby Athlé	BB	2013 et après

### **Détails des catégories Masters**

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	V1	1979 - 1970
	V2	1969 - 1960
	V3	1959 - 1950
	V4	1949 - 1940
	V5	1939 et avant

- Pour les 1,5Km : Catégories Poussins et Benjamins (Nés entre 2006 et 2009) ;
- Pour les 5Km : A partir de la catégorie Minimes (A partir de 2005) ;
- Pour les 10Km : A partir de la catégorie Cadets (A partir de 2003).

#### **INSCRIPTIONS :**

Les différentes possibilités d'inscription sont :

- En ligne : [www.nordsport.fr](http://www.nordsport.fr) ou [www.raimbeaucourt.fr](http://www.raimbeaucourt.fr), sans majoration
- Bulletin : A déposer ou à envoyer en Mairie de Raimbeaucourt accompagné du versement, Hôtel de Ville  
A l'attention de Mr Cédric Sticker  
Place du Général de Gaulle  
59283 Raimbeaucourt,

**Inscription valide à la réception du bulletin d'inscription signé et accompagné du règlement** à l'ordre du Comité d'Animation de Raimbeaucourt. **LA SIGNATURE DU BULLETIN EST OBLIGATOIRE** (ou du représentant légal pour les mineurs) pour pouvoir prendre part à la Course. Toute falsification du bulletin entraînera le déclassement de la course et la non-possibilité de réclamer une récompense.

- **Les inscriptions le jour de la course sont possibles de 9h30 à 15h.**

**A partir du mercredi 15 MAI 17h00, seuls les inscriptions en ligne seront possibles.**

Les droits d'inscriptions sont de :

- 1,5 km : 2 €
- 5 km : 6 €
- 10 km : 8 €

Les chèques sont à mettre à l'ordre du Comité d'Animation de Raimbeaucourt.

**Attention** : Une majoration de 2 Euros est demandée pour toutes inscriptions le jour de la course sauf pour les 1,5 km. Ces droits sont à fonds perdus en cas de désistement.

#### **REMISE DES DOSSARDS :**

Le vendredi 17 Mai de 16h00 à 19h00 au Magasin Décathlon Hénin Beaumont, rayon running.

Le Samedi 18 Mai de 9h30 à 15h00 dans la salle Gilles Dutilleul, place Clemenceau à Raimbeaucourt.

#### **DEPARTS:**

- 1,5Km: 15h30
- 5Km : 16h00
- 10km : 16h10

#### **CONSIGNES :**

Un service de consigne est disponible le jour de l'épreuve (Salle Gilles Dutilleul). La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol des objets laissés aux consignes.

#### **ACCOMPAGNATEURS :**

Tous les accompagnateurs sont interdits sur le parcours pour raison d'assurance. Toutefois les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants inscrits aux 1,5 km peuvent le faire sous réserve d'une inscription gratuite le jour de la course.

#### **RAVITAILLEMENT :**

Un ravitaillement adapté à ce genre d'épreuve est fourni par l'organisation et strictement réservé aux concurrents. Le ravitaillement personnel est autorisé. Un poste de ravitaillement est installé à mi-parcours. Un ravitaillement est également prévu à l'arrivée de chaque course.

**CONTROLE :**

Chaque concurrent reçoit avant le départ un dossard qui doit être porté visiblement sur la poitrine et être remis à l'arrivée. Les contrôleurs officiels sont habilités à disqualifier tout concurrent qui se conduit de manière antisportive. Des commissaires de course sont placés sur le parcours afin d'éviter toute tricherie.

**PARCOURS :**

Les parcours des 5 et 10 km sont entièrement fléchés et tous les kilomètres sont indiqués selon la réglementation en vigueur. Le plan des parcours sont disponibles auprès des organisateurs ou sur [www.raimbeaucourt.fr](http://www.raimbeaucourt.fr)

**ASSURANCE :**

A l'occasion de cette course, les organisateurs contractent une assurance responsabilité civile. *Responsabilité civile* : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MACIF Assurances, 157 Boulevard Faidherbe 59500 DOUAI

*Individuel accident* : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

**CADEAU :**

Un cadeau sera remis aux 400 premiers inscrits.

**RESULTATS :**

Ils seront affichés 15 minutes après chaque course.

**CLASSEMENT / RECOMPENSES :**

Une récompense sera attribuée pour chaque enfant participant.

Récompenses au scratch pour les parcours de 5 et 10 Km.

Primes pour les 3 premiers masculins et 3 premières féminines des 5 et 10 km. (100€ , 60€ et 40€)

*Tout coureur participant accepte le règlement de cette épreuve et autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel il figurerait, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs.*

*Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr))*

*La participation aux foulées Raimbeaucourtoises impose l'acceptation complète du règlement. (Signature obligatoire sur le bulletin d'inscription ou acceptation du règlement si inscription par internet.)*